

RCS : ROUEN  
Code greffe : 7608

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 01264  
Numéro SIREN : 509 366 100  
Nom ou dénomination : PARE-BRISE 76

Ce dépôt a été enregistré le 29/05/2019 sous le numéro de dépôt 6241

# ACEGA – Cabinet François DUBOC

## Société de Commissariat aux Comptes

Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC de Rouen

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN

Acte déposé le :

29 MAI 2019



### PARE BRISE 76

Société à responsabilité limitée au capital de 10.000 euros

Siège social : 238 Route des Plaines

76690 YQUEBEUF

RCS ROUEN 509 366 100

### RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE PARE BRISE 76 EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui m'a été confiée, en application des articles L 224-3 et L 223-43 du Code de Commerce, par décision des associés en date du 15 avril 2019, je vous présente mon rapport sur la transformation de votre société en société par actions simplifiée.

Mes contrôles, afin d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social, ont porté sur des comptes arrêtés au 28 février 2019. J'ai effectué les diligences dans le cadre d'un examen limité, complété de contrôles particuliers, conformément aux normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

Dans le cadre de la transformation envisagée en société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, la situation de la société n'appelle pas de remarque de ma part.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucun avantage particulier.

Fait à ISNEAUVILLE, le 28 mai 2019

Le commissaire à la transformation  
SAS ACEGA  
François DUBOC